

Règlement des stages sportifs mis à jour : 22/05/2021

Stages sportifs du Centre Omnisports de Durbuy (COD)

Les Stages Sportifs organisés par le COD, accueillent les enfants à partir de 4 ans (à la seule condition qu'ils soient propres) et jusqu'à l'âge de 16 ans.

Art 1 : Organisation générale

Le Centre Omnisports de Durbuy, qui a en charge les Stages Sportifs, s'emploie à assurer le soutien logistique de ceux-ci. (Administration, budget, dépenses, recrutement, publicité, inscriptions,...)

Le directeur du COD ou son délégué et le moniteur responsable, assure la bonne organisation du stage (horaires des activités, horaire des bus, déroulement de la journée,.....), et gère le personnel désigné pour encadrer le stages.

Cette description est non-exhaustive et n'est certainement pas figée. Ainsi, chacun apporte son aide et/ou son savoir en tout domaine.

Art 2 : Les stages sportifs se déroulent pendant les congés scolaires

Ils ont pour but principal de donner ou redonner le goût de l'effort et du sport à nos enfants, espérant ainsi susciter chez eux la volonté de continuer à pratiquer un sport, une fois le stage terminé, en ayant pu faire le choix de l'activité sportive qui leur convient et/ou qu'ils apprécient le plus. En effet, nous offrons à nos stagiaires la possibilité de découvrir et de pratiquer la plus large diversité de sports, dont certains, peu ou moins rencontrés en milieu scolaire, et ce, dans des infrastructures les mieux adaptées et équipées (matériel de qualité, espace de travail optimal, installations sanitaires adéquates (douches et vestiaires)), d'être encadrés par du personnel qualifié, au sein d'un groupe d'enfants de la même tranche d'âge et dont le nombre est limité en fonction de l'âge des stagiaires et de l'encadrement du groupe.

Promouvoir l'activité physique, le bien être (« un esprit sain dans un corps sain »), l'esprit d'équipe, le fair-play, l'intégration sociale, la créativité et l'expression, la citoyenneté, tels sont les défis que nos stages veulent relever.

Art 3 :L'encadrement

Les **moniteurs responsables** sont le personnel breveté du COD ou recrutés parmi des professeurs en **éducation physique** ou brevetés ADEPS dans la discipline concernée.

Chaque groupe d'enfants est encadré, durant tout le stage, par un même moniteur responsable qui assure les animations sportives prévues avec l'aide d'un autre moniteur (suivant le nombre de stagiaires)

Cependant, certaines activités spécifiques (judo, équitation, natation, danse,....) sont dispensées par des animateurs spécialisés en un domaine particulier. Ce sont, en général, les professeurs de nos clubs partenaires du projet. Le moniteur attitré du groupe devient alors collaborateur et assure le bon déroulement de l'activité.

Une **garderie gratuite** et surveillée est assurée de 8h à 9h et de 16h à 17h pour chaque stage. Passé ce délai, le paiement d'une indemnisation forfaitaire de 20 euros par heure commencée et par enfant sera d'application. Le paiement se fera immédiatement ou le lendemain matin en guise d'acceptation de l'enfant en stage, après deux retards l'enfant sera exclu du stage sans possibilité de recours ni remboursement.

Art 4 : Horaire type d'une journée

8h00 :	Accueil des enfants en garderie
9h00 :	Début des activités
10h30 :	Pause
10h45 :	Reprise des activités.
12h00 :	Dîner : chacun vient avec son pique-nique
13h00 :	Reprise des activités – Sieste accessible aux plus petits
14h15 :	Pause (collation)
14h30 :	Reprise des activités
15h50 :	Fin des activités – Rassemblement – Synthèse de la journée et évaluation des activités avec les enfants – Remise au calme – accueil des parents
16h00 :	Garderie
17h00 :	Fin de la garderie

Merci de respecter le personnel encadrant en récupérant vos enfants au plus tard à 17h00. De même, il vous est demandé de conduire vos enfants pour 8h55 au plus tard, afin de pouvoir commencer réellement les activités à 9h00 (si possible avant 8h45 le premier jour, afin de vérifier sereinement les informations concernant votre enfant!). En cas de retard, l'enfant rejoindra le groupe à la pause afin de ne pas perturber le bon déroulement des activités.

A la fin des activités les enfants seront rassemblés, aux horaires donnés, par groupe dans la salle accompagné de leur moniteur. A ce moment, les parents sont conviés à se présenter auprès du moniteur. L'enfant est pris en charge par un représentant légal. Au cas où l'enfant est confié à une tierce personne autre que le représentant légal, il est bien entendu demandé au représentant légal de le signaler par écrit aux moniteurs avant la reprise de l'enfant par cette tierce personne. L'enfant est également libre de repartir seul après notification écrite du représentant légal auprès du moniteur concerné sans pour autant engager la responsabilité de l'asbl COD.

Art 5 : Tenue

Lors des activités, les enfants se munissent des équipements prévus dans le descriptif de stage, sans cet équipement en bonne état l'enfant peut être écarté de l'activité sur choix du moniteur.

Pour tous les stages, les enfants se munissent d'une tenue de sport adaptée (chaussures de sports, survêtement, tee-shirt, ...). Il est utile de prévoir des vêtements usagés et de rechange pour certaines activités spécifiques et/ou extérieures en fonction des conditions météo. En cas d'intempéries, les activités se déroulant par essence en extérieur sont maintenues (VTT, aventure,...).

Il est préférable de munir les enfants de chaussures à semelles non traçantes, afin de préserver le revêtement des locaux sportifs.

Les activités nécessitant le passage sur le voie publique vous seront signalées, la chasuble fluorescente étant obligatoire, nous vous demandons de munir votre enfant de celle-ci.

Art 6 : Repas

Les enfants emportent leur pique-nique pour midi, ainsi qu'une ou des collations éventuelles, et des boissons en suffisance.

Art 7 : Soins particuliers

Si votre enfant doit suivre un traitement ou prendre des médicaments lors du stage, le moniteur responsable veillera à les lui administrer pour autant qu'il dispose d'une prescription établie par un médecin, précisant le nom de l'enfant, celui du médicament, la dose et le(s) moment(s) de l'administration.

Aucun médicament ne sera délivré spontanément sur les lieux de stages.

Il est instamment conseillé d'être en ordre de vaccination (tétanos,..)

Pendant les périodes d'été il est nécessaire que les stagiaires se munissent de crème solaire, d'un couvre-chef et au besoin d'une lotion répulsive contre les tiques.

N'oubliez pas de signaler tous problèmes de santé lors de l'inscription de votre enfant.

Art 8 : Réservations et modalités financières

a) Réservation

Tous nos stages sont limités pour le bon fonctionnement de toutes les activités. Dès lors, ne vous y prenez pas à la dernière minute pour effectuer la réservation sous peine de ne plus pouvoir accéder à votre demande. *L'inscription au stage est définitive lorsque le paiement a été effectué.*

L'inscription se fait via notre site internet : www.lecod.be (dans le cas d'une impossibilité vous pouvez également le faire par téléphone au 086/38.74.34 ou via notre adresse mail : lecod@lecod.net).

Il vous est demandé de compléter la fiche santé individuelle de l'enfant lors de l'inscription via le formulaire électronique joint à la demande d'inscription ou de manière manuscrite le premier jour du stage.

Le stage ne sera ouvert qu'avec la participation minimum de 10 stagiaires.

b) Modalités de paiement et remboursement

Le paiement se fait au moment de l'inscription par virement bancaire au n° de compte suivant : BE 86 2500 2194 7650 en mentionnant le nom, prénom de l'enfant, l'intitulé du stage et la date de celui-ci.

Tout stage commencé n'est pas remboursé sauf en cas de certificat médical fourni, dans un délai de 10 jours ouvrables, au Centre Omnisports de Durbuy. Le remboursement sera calculé au prorata des jours restants.

Si l'enfant est absent un ou plusieurs jours du stage pour des raisons autres que médicales, aucun remboursement ne sera effectué, le stage devant être payé dans son intégralité.

Si la maladie ou l'accident survient au cours du stage, pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou de non-respect des consignes données, le remboursement sera calculé au prorata des jours restants.

Pour rappel, si votre enfant est malade et qu'il ne peut se présenter aux stages, veuillez nous en avvertir afin que nous puissions libérer une place pour un autre participant.

Art 9 : Les attestations

Les attestations pour la mutualité seront complétées et remises le dernier jour du stage, pour autant que l'enfant ait participé au stage et que celui-ci ait été payé.

L'attestation fiscale est établie pour les enfants de moins de 12 ans au moment du stage, si la fiche santé du stage a été complétée et si le paiement du stage est arrivé sur le compte du COD dans le délai.

Art 10 : Accidents – Vols – Perte d'objets

Tous les stagiaires sont couverts par une assurance accident corporel. Cette assurance de type « scolaire » est limitée. Par exemple il n'y a pas de prise en charge des vêtements, et objets déchirés, volés, perdus,... ni des lunettes.

Cependant, afin d'éviter tout litige, nous vous conseillons vivement la souscription d'une RC familiale.

Les stagiaires sont seuls responsables de leurs effets personnels. Chaque année, nous devons déplorer la perte de nombreux objets et vêtements. Nous accordons une importance particulière à ce problème ; aussi nous permettons-nous d'insister pour que les effets personnels portent une marque distinctive et que les enfants ne soient pas munis d'objets ou de vêtements de valeur.

L'asbl COD décline toute responsabilité en cas de vols, perte ou détérioration.

La détention d'un GSM, mp3 ou tout autre appareil électronique est fortement déconseillée. En aucun cas l'asbl ne pourra être tenue responsable de leur dégradation, perte ou vol.

Art 11 : Règles de vie

Le stage est un lieu social où les règles habituelles de vie en communauté sont appliquées. Il est demandé à chacun une attitude correcte tant à l'égard des autres stagiaires qu'envers des adultes encadrants.

La ponctualité est requise aux activités. Il est demandé à chacun de s'identifier spontanément auprès de la personne responsable des présences.

La propreté et l'ordre doivent être maintenus dans les lieux fréquentés (salles de sport, toilettes, vestiaires, espaces extérieurs, piscine,...)

Le matériel mis à disposition doit être respecté. Les frais consécutifs à toute dégradation causée à l'environnement ou matériel seront supportés par son/ses auteurs.

Les déplacements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre se font en compagnie d'un moniteur ou avec son consentement (pour se rendre aux toilettes, quitter le groupe ou la table,...).

L'enfant doit avoir les aptitudes nécessaires pour suivre le groupe et par ce fait ne pas handicaper les activités sportives.

Tous comportements jugés inadéquats par le moniteur sont passibles de renvoi immédiat du stagiaire sans possibilité de recours ni remboursement.

Il est strictement interdit de fumer, la consommation et la détention d'alcool, de boisson alcoolisée, de boisson énergisante (red bull,...) et autres produits similaires sont strictement interdites.

Le bon déroulement et la réussite du stage dépendent du respect de ces quelques règles élémentaires. Leur non-respect peut entraîner le renvoi immédiat du stagiaire sans possibilité de recours ni de remboursement.

Art 12 : Vie privée

Dans le cadre de la mission d'encadrement sportif et d'animation de l'asbl COD, les enfants peuvent être photographiés ou filmés pendant les activités sportives. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion des activités de l'asbl COD (affiches, dépliants, promotion des stages sur Internet, etc.). L'inscription au stage implique donc que vous autorisiez le COD à :

- utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image de l'enfant dans tout type de publication tel qu'énoncé ci-dessus ;
- inclure et archiver ces photos et vidéos dans la base de données en ligne de l'asbl COD accessible au public librement ou chargé en ligne.

Néanmoins, tout enfant ou parent de l'enfant peut refuser la publication des photos individuelles le concernant par simple courrier ou mail adressé au COD. Tout enfant ou parent de l'enfant peut également demander à lecod@lecod.net le retrait du site Web ou de la page Facebook de l'asbl COD (Centre Omnisports de Durbuy) de toute photo individuelle le concernant.

Art 13 : Traitement des données (RGPD)

L'asbl COD accorde une grande importance à la protection de la vie privée et des données des utilisateurs et veille ainsi à adopter et à respecter rigoureusement une politique de confidentialité conforme à la réglementation en vigueur. Vos données à caractère personnel seront utilisées dans le but de répondre aux besoins des activités de l'asbl COD. Dans l'intérêt légitime du contrat qui nous lie, nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos inscriptions à nos stages, nos événements, nos cours collectifs. À tout moment vous êtes en mesure de vous désinscrire et/ou de modifier vos données personnelles en envoyant un mail à lecod@lecod.net.

Art 14 : En cas de problème :

N'hésitez pas à contacter le moniteur de votre enfant et, si besoin est, le directeur de l'asbl COD ou son délégué qui mettra tout en œuvre pour vous aider à résoudre un éventuel problème.

Centre Omnisports de Durbuy
Fond Sainte Anne, 3 – 6940 Durbuy (Bohon)
Tél : 086/38.74.34
Mail : lecod@lecod.net
Web : <http://www.lecod.be>